

Politiques de développement en Afrique : une historicité confisquée par la discordance des temps ?

Par Serigne Momar Sarr, Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ, Sénégal)



Afroglobe

RECHERCHES ET DÉBATS
SUR L'AFRIQUE-MONDE

Vol. 1 no.1 | avril-mai 2021
ISSN 2564-0038

Résumé - Français

Dans cette contribution, il est question d'analyser la jointure des temps entre le système international, le pouvoir d'État et la société dans la formulation des politiques de développement en Afrique subsaharienne. Malgré les événements qui ponctuent des séquences, les différents temps vécus (mondial, colonial, politique, économique et social) sont fortement imbriqués dans leurs durées. Notre hypothèse de travail est qu'il y a une discordance des temps qui tient de la nature hybride de l'historicité des sociétés africaines. En effet, les deux alternances politiques, survenues au Sénégal en 2000 et en 2012, montrent que les régimes politiques oscillent dans la discontinuité des formes de domination politique visibles dans l'extraversion des modèles de développement depuis l'indépendance, tout en affichant une ambition de rupture pour atteindre l'émergence. À cet effet, la résurgence des manquements dans l'implémentation des politiques publiques est liée au déphasage entre l'horizon d'attente de la société et les logiques néolibérales qui prévalent à toutes les échelles de gouvernance. Ancré dans la sociologie du développement, notre travail s'appuie sur une analyse documentaire et une analyse critique des carences relevées dans la littérature sur le sujet. Nous expliquons d'abord le bilan mitigé des politiques de développement des alternances politiques et informons de la démarche ambivalente des politiques actuelles d'émergence. Le facteur temps pouvant être considéré comme un capital pour le développement, au même titre que toute autre ressource, la discordance des temps, qui passe par l'imposition du temps mondial pour la dépendance structurelle, apparaît comme un élément clé d'explication du prétendu sous-développement en Afrique. La dépossession du temps social et le ballotement du temps politique à travers les institutions financières internationales et onusiennes et les logiques électoralistes enraient la souveraineté qui ne saurait être effective. Cette perspective ouvre la voie à l'interrogation sur la portée réelle de la souveraineté en Afrique subsaharienne et la volonté de définir un projet de société libéré de la situation coloniale pour être en phase avec les dynamiques sociales.

Mots clé : Politiques de développement, temps, historicité, néolibéralisme, régimes politiques, Afrique, Sénégal.

Abstract - English

This contribution explores the junction of times between the international system, the state power and the society in the formulation of development policies in sub-Saharan Africa. Despite the events that punctuate the sequences, the different times lived (global, colonial, politic, economic and social) are strongly interwoven in their durations. Our hypothesis is that there is a time mismatch in the hybrid nature of the historicity of African societies. Indeed, the two political alternations that happened in Senegal in 2000 and 2012 show that the political regimes oscillate in the discontinuity of forms of political domination visible in the extraversion of development models since independence, while displaying a disruptive ambition to achieve

their emergence. To this end, the resurgence of shortcomings in the implementation of public policies is linked to the discrepancy between the society's horizon of expectation and the neoliberal logics that prevail at all levels of governance. Rooted in the sociology of development, our work is based on a documentary analysis and a critical analysis of the shortcomings identified in the state of art. We first explain the mixed results of development policies for political alternations and provide information on the ambivalent approach of current emerging policies. Like any other resource, the time factor is a budget and a capital for development. Hence, the time mismatch, which involves the imposition of world time for structural dependence, appears as a key element in the explanation of the alleged underdevelopment in Africa. The dispossession of social time and the shifting of political time through international and UN financial institutions and electoral logics undermine sovereignty, which cannot be effective. This perspective opens the way to questioning the real scope of sovereignty in sub-Saharan Africa and the will to define a societal project freed from the colonial situation to be in phase with social dynamics.

Keywords: Development policies, time, historicity, neoliberalism, political regimes, Africa, Senegal.

Tunk - Wolof

Xët mi dafay feeñal ni Tëralini Yokkug Koom yi ñu daan defal réewi Afrig yi mel ni Senegaal, àntuwuñu woon ndax sukkandikuwuñu woon ci waxtu yu méngoo. Maanaam, ag woroo dafa am diggante ñetti waxtu yii: waxtuw kureeli bitim-réew yiy indi Tëralini Yokkug Koom yi, di FMI ak BM; waxtuw way-politig yi, di njiti réew yi nga xam ni ci diirub seenug pal la aju; waxtuw askan wi, di diir bi muy soxla ngir man a ànd ci Tëralin yooyee ñu leen di indil ngir seenug yokkute.

Kon, mu mel ni, ñi daan gëstu ci lu waral réew yu ndóol yi duñu suqaliku ci kaw Tëralin yooyee, masuñoo aw ci yoon wii di feeñal ni ñàkk a sukkandiku ci ñetti waxtu yii woroo moo waral réew yu ndóol di wéy di gën a nërmeelu. Ndax kat, waxtu walla diir bi Tëralin yooyu di am, dañoo war a xam ne sukkandikukaay bu am solo la, ne manees na koo méngale ak alal yi ñuy jëfandikoo ci Tëralini Koom yi.

Gëstu bi nag, mi ngi ténku ci diggante ñaari coppitey nguur yi am ci Senegaal, ci 2000 ak 2012. Ndax, bi ñu seetloo bu baax, Tëralini Yokkug Koom ya Abdoulaye Wade defoon (2000-2012) ak yi Macky Sall def bi mu faloo (2012), daanaka ñaari Tëralin yi amuñu genn wuute. Waaye, liy wone ni réew maa ngiy ñàkk ay waxtu yu baree bari, mooy ni Macky Sall dafa raxas lépp la fi Wade tegoon ciy tëralin, daldi tàmbaliwaat di doxal ay tëralin yu yem kepp ak ya mu fi fekkoon. Loolu bokk itam ci waxtu yiy sàunku te aju ci sunuy doxalini biir réew, nga xam ni yoonu waa bitim-réew nekku ci.

Politiques de développement en Afrique : une historicité confisquée par la discordance des temps ?

Par Serigne Momar Sarr, Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ, Sénégal)

Introduction

Comme la plupart des pays *dits* en voie de développement dans les années 1960, le Sénégal s'est lancé dans la quête du développement. Une kyrielle de programmes mâtinés à une diversité d'options idéologiques néolibérales ont rythmé cette quête au risque de déboucher sur une impasse tant les fondements internes sont marginaux, négligés ou abandonnés. Si les variables économiques et politiques, et tout autres aspects pouvant leur être associés, prédominent dans l'explication du *sous-développement* (Choquet et *al.*, 1993 ; Bayart et *al.*, 2008 ; Enguéluélé, 2009), il nous est apparu que le temps comme dimension et moment est laissé en rade dans les indicateurs. Plus spécifiquement, Nubukpo (2011) parle de l'obsession à la croissance et la dépossession des instruments de souveraineté économique (comme la monnaie) et, Bayart (1999, p. 98) réaffirme « la thèse selon laquelle « les acteurs dominants des sociétés subsahariennes ont incliné à compenser leurs difficultés à autonomiser leur pouvoir et à intensifier l'exploitation de leurs dépendants par le recours délibéré à des stratégies d'extraversion, mobilisant les ressources que procurait leur rapport – éventuellement inégal – à l'environnement extérieur ».L'État du Sénégal utilise adroitement le « mode démocratique » pour favoriser son intégration dans la mondialisation, du reste, dépendante. Celle-ci s'illustre à travers « un temps mondial [qui] cherche à englober, à totaliser les événements autour de significations fortes, stables et cohérentes [...] » Il s'appuie sur ce que Louis Dumont appelle des « idées-valeurs », qui prétendent proposer une certaine régulation du monde. Ces idées-valeurs sont essentiellement construites autour de la matrice « démocratie de marché » » (Laïdi, 1996, p. 7).

L'objet dans cet article est d'analyser le complexe de jointures des temps entre le système international, le pouvoir d'État et la société à travers les politiques de développement en Afrique subsaharienne. Notre hypothèse de travail est qu'il y a une discordance des temps qui tient de la nature hybride de l'historicité des sociétés africaines. En effet, les différents régimes politiques qui se sont succédé au Sénégal à partir de 2000 ont eu à élaborer des documents de politiques de développement pour définir l'architecture du développement et dégager les axes prioritaires en matière d'investissements publics et d'intervention. Ils servent donc de cadre de référence à l'action de l'État et de support à ses Partenaires

techniques et financiers (PTF). Ils s'étalent toujours sur une période donnée. L'expérience de l'État du Sénégal en matière de développement montre que les différents régimes politiques adoptent des postures stratégiques mais contraignantes pour alimenter les politiques publiques. Les Présidents de la république, constitutionnellement investis de la mission de déterminer la politique de la nation, sont obsédés par la croissance économique. Leur management public cherche, cependant, à obtenir le *credit claiming* et à éviter le *blame avoidance*, selon les expressions de Weaver, (1986), ce qui est de nature à inhiber toute ingénierie institutionnelle de délivrance de services publics de qualité.

Pour ce faire, les politiques de développement s'inscrivent dans un double mouvement qui est celui d'être dépendantes au temps mondial et de devoir déterminer un temps économique local qui, tous deux, s'accordent difficilement au temps politique, lui-même assujéti au mandat électoral du Président élu, donc du temps politique. Ce temps est si court qu'il doit être contenu dans le temps économique, nécessairement plus long, mais c'est plutôt le contraire que l'on observe dans la logique de gouvernance. Le temps politique est pris par l'urgence pour plusieurs raisons, notamment liées aux temporalités sociales, une autre catégorie de temps qui est incontournable de par sa totalité qui influence les durées et qui correspond au temps de la société. Or, un pays doit considérer le temps comme un capital pour la société et les institutions politiques afin de s'auto-instituer et de recentrer la gouvernance dans son propre intérêt. Mais, des siècles de colonisation et une insertion dans la mondialisation ont dépossédé les sociétés africaines de leur mouvement propre : ce qui est bien différent de l'interdépendance normale entre pays. Il en découle un engrenage pour la définition des modèles alternatifs ou l'application d'alternatives crédibles.

Les politiques de développement en Afrique post-indépendance ont été largement abordées par plusieurs publications.. Pour l'Afrique de l'Ouest qui a subi les Programmes d'ajustement structurel (PAS), après un développementalisme rythmé par une logique de rattrapage de l'Occident, on peut notamment se référer à Duruflé (1988, 1994), Kassé (1990) et Diouf (2002). De plus, l'effet pernicieux de la Banque mondiale a été pointé du doigt pour proposer une alternative (Hibou, 1998 ; Ben Hammouda et Kassé, 2002 ; Stiglitz, 2002). C'est pourquoi nous faisons le pari de contribuer au débat sur les politiques de développement en Afrique subsaharienne par l'entrée par le temps, un temps chronométré de l'extérieur et confisqué à l'intérieur des peuples. En plus de faire apparaître des latences dans les explications du « sous-développement », cette analyse critique sur l'emploi du temps dans les politiques

de développement en Afrique conduit en effet vers l'absence de souveraineté des États à définir leurs propres politiques publiques en cohérence avec les demandes et les attentes de leurs différents peuples.

La mise sur orbite des pays d'Afrique subsaharienne dans le temps mondial aliénant remonte au moins à 1492. Après cette fameuse date qui débouche sur la colonisation, plusieurs autres dates ont inséré davantage cette région du monde dans le circuit de la mondialisation. De ce fait, le premier choc pétrolier, survenu d'octobre à décembre en 1973, a eu entre autres pour conséquence, dans les pays *dits* en voie de développement (en Afrique comme en Amérique Latine et en Asie du Sud-est), un investissement massif de crédits. Ce fut une manière de consolider les PAS qui constituent une inscription au temps mondial dépendant des économies du Nord. Depuis lors, la formulation de la plupart des politiques de développement en Afrique subsaharienne reste prisonnière de ce temps, qui aujourd'hui se renouvelle à travers les Objectifs de développement durable (ODD) jusqu'en 2030. Ainsi, de l'héritage colonial au tournant néo-libéral, on assiste à un processus de mise sous tutelle du développement.

Les temps sociaux se manifestent en vertu d'un horizon qu'une société se donne (Gurvitch, 1961). Les temps, politique, économique et social, se rapportent à des activités et des entités formelles comme le régime politique, l'activité économique et la société. Le temps mondial est souvent frappé par une imprécision parce qu'étant soit dans l'imaginaire soit dans l'organisation du système international. C'est là que les organisations onusiennes et les institutions financières internationales (IFI) animent des agendas internationaux qui s'entrechoquent avec les réalités locales. C'est aussi le lieu par excellence où les grandes puissances se livrent un jeu géostratégique. Le temps étant une propriété irréversible, les sociétés humaines construisent et se représentent des moments de durée dans le cadre de leurs activités quotidiennes ; ce qui donne un sens aux bifurcations et aux discontinuités qui jalonnent leurs évolutions.

De ce point de vue, évoquer le temps comme capital et comme budget pour un pays, c'est en faire un instrument de souveraineté au même titre que le drapeau, la monnaie, l'armée, la politique étrangère, la comptabilité publique, etc. Dans cet ordre d'idées, quel crédit peut-on accorder à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques du fait de l'extraversion des modèles de développement ? Quel est le « régime d'historicité » (Hartog, 2003) dans le « champ d'expérience » et l'« horizon d'attente » (Koselleck, 1990) de la société sénégalaise eu égard au déroulement et aux effets des politiques de développement d'inspiration néolibérale ? Ainsi, nous comprenons

l'indétermination de l'horizon temporel d'une société à l'histoire hybridée et au référentiel extérieur de son État. Cette contribution s'appuie ainsi sur une analyse documentaire et une analyse critique qui ressort de notre réflexivité et des carences relevées dans la littérature consacrée.

L'évaluation des politiques publiques reste un défi dans la majeure partie des États, qui évitent d'être mis à découvert. Toutefois, les politiques de développement du Sénégal des indépendances à la fin de la première alternance politique en 2012 ont été largement documentées par Diop et Diouf (1990) et Diop (2002a, 2013a, 2013b). Pour autant, il nous paraît important de faire un bilan qui sert notre propos en amont. Et dans cet exercice, nous évoquerons davantage la situation prévalant dans le contexte des deux alternances politiques de 2000 et de 2012. C'est une manière également de voir ce que le passé des politiques de développement nous apprend pour le Plan Sénégal Émergent (PSE), actuel référentiel des politiques publiques. Dans un second moment, il sera question de documenter et d'analyser l'intelligibilité du facteur temporel qui complète modestement les explications du *sous-développement* et explicite le dévoiement de l'historicité propre des sociétés africaines rudement secouées dans le présentisme mondial.

1. Bilan des politiques de développement des deux alternances politiques au Sénégal

1.1. Après les PAS, une volonté de réaffirmation piégée par l'accommodement aux agendas internationaux

L'une des plus sombres pages de l'histoire politique du Sénégal concerne l'accusation de tentative de coup d'État de Mamadou Dia, alors Président du conseil¹, par le Président de la République, Léopold S. Senghor, sur sa propre personne, le 17 décembre 1962. Mamadou Dia fut écarté et emprisonné². Mais le conflit n'était pas seulement d'ordre constitutionnel, il était aussi politique car opposant un « courant pro français et conservateur » incarné par Senghor et un « courant pro soviétique et progressiste » incarné par Mamadou Dia. Dans sa politique d'encadrement rural et de développement des communautés par le bas, celui-ci était favorable à l'application des réformes d'indépendance et de développement économique fondées sur un socialisme autogestionnaire³. Il

¹ Suite à l'éclatement de la Fédération du Mali entre le Sénégal et le Soudan Français la nuit du 20 août 1960, le Sénégal opta pour un régime bicéphale.

² L'Assemblée nationale adopte le 07 janvier 1963 une résolution demandant sa traduction devant la Haute cour de justice. Le 9 mai 1963, elle le condamna à perpétuité. Il fut gracié par Abdou Diouf.

³ Voir notamment son discours du 8 décembre 1962 lors du Colloque *Les politiques de développement et les diverses voies africaines vers le socialisme*, Dakar, 3-8 décembre 1962.

menaçait ainsi les intérêts de la Métropole française et de certains « marabouts ». C'est ainsi que les politiques intérieures des États d'Afrique subsaharienne sont déterminées vis-à-vis de l'extérieur.

Si le Président Léopold S. Senghor continua sur la même lancée, il était aussi préoccupé par la construction de l'État-nation et l'expérimentation du « socialisme africain » sur les valeurs communes de travail, d'union et de solidarité⁴. Seulement, à partir des années 1970, les effets conjugués de la sécheresse au Sahel et le premier choc pétrolier en 1973 ont révélé les premiers signes d'essoufflement de l'économie du pays, même si une certaine embellie existait encore du côté du secteur de la pêche. Le problème est beaucoup plus profond qu'il n'y paraît avec le déficit budgétaire et la gestion clientéliste de structures étatiques comme l'Office national de coopération et d'assistance pour le développement (ONCAD).

En conséquence, le modèle de l'État-développeur fut en crise. Ces signaux justifiaient la nécessité d'une politique d'austérité. Ailleurs, ce contexte correspond à un nouveau dynamisme du capitalisme qui constata la réussite de la politique de relance économique par le plan Marshall et les prêts de la Banque mondiale en Europe de l'Ouest. L'hégémonie des États-Unis d'Amérique se manifestait davantage. C'est dans ce contexte que l'entrée en matière des institutions de Bretton Woods, à savoir la Banque mondiale et le FMI, a été constatée à travers notamment l'application des PAS à long, moyen et court terme. Pour parvenir à une croissance durable et un relèvement substantiel des niveaux de vie des populations, le Président Abdou Diouf devait appliquer à la lettre les principes du consensus de Washington. Il consistait à des réformes visant la libéralisation de l'économie, la privatisation, la réduction de la taille du secteur public et la maîtrise de l'inflation. On peut également ajouter que ce système d'ajustement incluait explicitement l'exigence d'un régime politique démocratique et, plus tard, la bonne gouvernance.

Au début du millénaire, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), prirent des mesures pour contenir le désastre né de leur catéchisme à travers notamment les PAS et surtout pour « changer » d'approche, à la suite de nombreuses critiques. L'idée est de faire un « retrait » afin de laisser le champ libre aux pays concernés de décider dorénavant de leur avenir⁵. C'est dans ce

⁴ Voir Senghor (1976), notamment sur le second texte intitulé « Le socialisme africain et la voie sénégalaise » aux pages 37-47.

⁵ En 2006, un dossier spécial de la revue *L'économie politique* mettait en doute le caractère effectif de ces réformes et titrait : *La Banque mondiale a-t-elle vraiment changé ?* On peut rendre compte que les institutions de Bretton Woods ont pu développer des mécanismes d'adaptation,

cadre que la préparation des programmes de réduction de la pauvreté a été décidée pour venir à bout de la pauvreté. A la même période, l'Organisation des Nations unies lançait les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pour l'horizon 2015. Ainsi, l'agenda international porte sur l'éradication de l'extrême pauvreté comme l'indique le Rapport de la Banque mondiale sur le Développement dans le monde en 2000 intitulé *Combattre la pauvreté*. Dans le même temps, le Sénégal enregistrait sa première alternance politique, le 19 mars 2000, pour un régime libéral d'Abdoulaye Wade, qui succède à quatre décennies de régime socialiste ayant vécu le dernier quart du XXe siècle sous ajustement structurel.

Ce nouveau régime s'est doté de deux Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP I pour 2003-2006 et DSRP II pour 2006-2010 ; ce dernier comportait un volet Stratégie de croissance accélérée. De par l'origine du projet, ces documents épousent les contours du néolibéralisme. Le Président Abdoulaye Wade sera cependant à l'origine de plusieurs politiques sociales pour contenir les conséquences des PAS. Comme la pauvreté paraît impossible à éradiquer, Abdoulaye Wade réorientait sa politique vers la relance de l'agriculture, la diversification des PTF, la réalisation d'infrastructures, etc. Cette nouvelle perspective trouve son but dans la « préparation à l'émergence » consignée dans le Document de politique économique et sociale (DPES 2011-2015), nouveau référentiel des politiques de développement. Ces dernières sont renforcées par des politiques sectorielles notamment dans le domaine de l'agriculture (Plan REVA en 2006), Grande offensive pour l'agriculture, la nourriture et l'abondance (GOANA) en 2007), de la décentralisation (redynamisation des Centres d'appui au développement local (CADL), ex-Centre d'expansion rurale polyvalente (CERP) en 2005, lifting des Agences régionales de développement (ARD) en 2008, valorisation du travail des chefs de villages, de la multiplication des agences dans tous les secteurs, de la rente de la migration, des flux de l'Aide publique au développement (APD) et de la coopération financière avec la Chine et les pays du Golf. En outre, il affiche une volonté d'affirmation du pays en tentant une redéfinition des rapports avec la France, l'ancienne puissance tutélaire et le système international de manière générale notamment avec ses prises de positions tranchées au sein des Nations unies. S'il convient de reconnaître dans sa démarche un leadership panafricain⁶

souvent des plus étonnants, pour entretenir le fameux « consensus de Washington ». Voir : Cling et al. (2011).

⁶ Il a beaucoup contribué à redorer le blason de l'Union africaine (UA) à travers notamment la mise en place du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) avec ses homologues de l'Algérie (Abdou Aziz Bouteflika), de l'Afrique du Sud (Tabo Mbeki) et du Nigéria (Olusegun Obasanjo), car le Plan d'action de Lagos, adopté en avril 1980 par l'Organisation de

et une vision de l'avenir, il n'en demeure pas moins que les coûts de ses projets infrastructurels (échangeurs, aménagement de la corniche, édifices publics, nouvel aéroport...) furent exorbitants, en plus de la situation socioéconomique délétère des ménages.

Dès son accession au pouvoir le 25 mars 2012 pour la deuxième alternance politique du pays, le Président Macky Sall a immédiatement supprimé le DPES pour mettre en place la Stratégie nationale de développement économique et social (SNDES 2013-2017). Mais, l'année d'après, il met en place le PSE (2014-2035), sur une échelle de temps assez longue. Ce nouveau document est jugé plus en phase avec les exigences de la mondialisation sur l'émergence. Le concept d'émergence est maintenant ancré dans la phraséologie gouvernementale. Mais en réalité, il n'a rien de nouveau dans les politiques publiques sénégalaises. En effet, dans son discours à la nation du 31 décembre 2011, Abdoulaye Wade déclara : « ... ma confiance dans notre capacité individuelle et collective de réaliser notre ambition pour un Sénégal émergent ». En clair, Dimé et Ba (2016, p. 18) montrent comment le concept d'émergence est parvenu à supplanter celui de développement et soulignent que « ... l'émergence n'est pas un nouveau paradigme ou une nouvelle stratégie de développement, elle introduit juste des changements cosmétiques avec une démarche de marketing dans les politiques publiques des pays étiquetés comme « sous-développés » ».

Les nouvelles politiques de développement, un peu partout en Afrique, font du concept d'émergence leur cheval de bataille. Il va de soi que le discours sur l'émergence épouse fortement les thèses néolibérales depuis son avènement dans les officines de la Banque mondiale⁷. De là, la logique du rattrapage reste active, comme c'était le cas au début des années 1960 dans les pays d'Afrique nouvellement indépendants. Piveteau et Rougier (2010) renseignent que « le modèle des pays émergents correspondrait à une forme d'économie mixte, tant ces pays ont su raisonnablement s'éloigner des règles libérales du consensus de Washington... ». Le PSE traîne des tares congénitales à la formulation des politiques publiques en Afrique. Le rapport provisoire effectué par le directeur

l'unité africaine (OUA), qui visait « l'autosuffisance nationale et collective dans le domaine économique et social, en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international » n'a pas trouvé une issue heureuse. Ses engagements panafricains ont impacté ou se sont imbriqués aux politiques internes avec la construction d'un Monument de la renaissance africaine, d'un hymne de la renaissance africaine, d'un musée de civilisations nègres, d'une université du Futur africain, le reboisement de Dakar à Djibouti pour « une grande muraille verte », etc.

⁷ La paternité du terme « émergence » est attribuée à l'économiste néerlandais Antoine van Agtmaël, de la Société financière internationale, en 1981. Le qualificatif renvoyait aux pays *en voie de développement* offrant des opportunités pour les investisseurs et bien solvables.

exécutif de l'Institut futurs africains (IFA), Alioune Sall, sur l'*Étude de la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE)* commanditée par le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) en 2016 est plus pessimiste qu'optimiste quant à l'aboutissement du PSE à cause notamment d'un défaut d'endogénéité, de conceptualisation et de planification de l'émergence. Il s'y ajoute un problème de communication qui prouve l'absence de réappropriation par les populations.

Pour autant, le sous-titre du document du PSE qui est une expression canonique en wolof, *Euleug ci biir*, qui peut vouloir dire « l'avenir est à prévoir dès à présent », laisse présager une ambition pour les « générations futures » et la prospective. Cependant, les forces vives de la Nation n'ont pas été impliquées dans l'élaboration du document. Si le DSRP I et le DSRP II ont fait l'objet d'une élaboration qui les rassemblait, le PSE a été confié au cabinet McKinsey. Ceci est un signe d'extraversion et de mise sous tutelle quoique le régime argue que ce cabinet a travaillé sous le contrôle d'experts sénégalais réunis autour du groupe *Disso*⁸. À ce titre, le PSE semble bien être un condensé de recettes « décontextualisées » et « déterritorialisées » prêt à l'emploi. Il ne constituerait donc pas un projet de société qui transcende les régimes politiques voire une génération. Cette analyse, certes prématurée, est fondée, en considérant la trajectoire jusqu'ici suivie dans le pays qui renseigne des permanences plutôt que des ruptures.

De tout ce qui précède, ressortent deux thèses : en premier lieu, les axes stratégiques et les projets phares des politiques de développement sont en souffrance dans la matérialité des faits ; en second lieu, l'idéologie néolibérale de ces politiques s'accommode mal avec les intérêts nationaux et les réalités sociales. Ces deux thèses, intrinsèquement liées, rendent hypothétique le développement proposé et recherché. Inversement, il s'agit de voir si les programmes de développement relèvent le niveau de vie des populations par une croissance partagée et si le pays se porte bien dans sa fameuse marche du développement. L'ancrage endogène des projets de développement reste un défi.

1.2. Un insuccès causé par le schisme des périodicités des plans de développement ?

Les documents de politiques de développement sont frappés d'une versatilité au gré les Présidents en place avec leur temps politique qui ne donne pas

⁸ Mot wolof qui peut signifier « concertation ».

suffisamment d'échéances pour l'accomplissement des différents projets. Encore que d'autres projets tirent en long à cause d'un déficit de financement ou d'un management de qualité. Il en découle un schisme des périodicités qui précipite les échecs ou, du moins, les inachèvements. En effet, la mise en œuvre des différents programmes pêche souvent par la désarticulation entre les dynamiques sociales et les logiques politiques. On peut enfin remarquer la tendance économiciste des projets prioritaires au détriment d'une refondation de l'éthos des ressources humaines, plus éthique et plus travailleur. De plus, les axes prioritaires dégagés d'un document à l'autre sont quasiment les mêmes : ce sont presque toujours la croissance, le rééquilibrage de la balance commerciale, le contrôle du déficit public, le capital humain, la bonne gouvernance, etc. Il ne saurait en être autrement dès lors qu'il y a une synonymie presque parfaite entre le DPES sous Abdoulaye Wade et le PSE actuel sous Macky Sall. Logiquement, l'agrégation des différents axes devait transcender les régimes politiques d'autant plus que malgré une alternance politique, l'administration et les institutions politiques demeurent les mêmes, au nom du principe de continuité du service public.

En réalité, le fait de remplacer un document de politique de développement trouvé sur place peut refléter une entreprise de délégitimation du prédécesseur par la prétention du successeur à se présenter comme détenteur de la solution miracle. Ainsi, chaque régime politique cherche, par des mots fétiches, à façonner la conscience collective, le temps de l'exercice du pouvoir, en plus de s'aligner sur le discours international en vogue pour capter des rentes. Cette logique de subjectivation cherche une finalité de légitimité plus générique pour dérouler le programme gouvernemental qui s'arroge l'essence des politiques publiques. À ce titre, on n'est plus loin d'une personnification des politiques de développement. C'est ainsi que les réalisations infrastructurelles (routes, édifices, complexes sportifs, usines etc.) sont associées au Président de la République qui les inaugure, même si la plupart des projets émanent du précédent régime. C'est le cas par exemple, entre 2015 et 2017, du *Grand théâtre national*, des *échangeurs de l'émergence*, de l'*Aéroport international Blaise Diagne (AIBD)*, etc. Le PSE peut subir à son tour le sort même qu'il a réservé aux précédents plans.

Le seul cas des alternances politiques ici évoqué ne doit pas empêcher de remonter au régime socialiste du Président Abdou Diouf. Car, cette tendance à s'appuyer sur les politiques de son prédécesseur tout en ne lui donnant aucune reconnaissance n'a rien de nouveau avec le Président Macky Sall. En effet, le livre de Mamadou Lamine Loum, dernier Premier ministre sous Abdou Diouf, de

1998 à 2000, intitulé *Le Sénégal au 1^{er} avril 2000*, montre que des projets entamés ou achevés sous Macky Sall étaient déjà élaborés ou en tout cas prévus. La politique infrastructurelle actuelle dont la localité de Diamniado est le porte-étendard, trouve son origine dans les « programmes, projets et actions en cours de formulation, à poursuivre et à finaliser » sur la « création d'un pool de services à l'entrée de la Presqu'île du Cap-Vert (Diamniado) » (Loum, 2001, p. 303). Sans risque d'exagération, ce livre contient la quasi-totalité des programmes et projets entrepris ou exécutés depuis une vingtaine d'années, pendant les deux alternances politiques donc. L'élaboration d'un plan national pour le développement ne serait alors, somme toute, qu'une formalité de gouvernance et une enseigne de politique pour faire son mandat et marquer son temps.

De cette manie de faire, il résulte deux conséquences : l'inexistence d'une vision stratégique de l'avenir qui fédère les régimes politiques et le peuple, et qui laisse alors ouverte l'option idéologique qui y mène ; l'absence de cohérence dans les projets de développement qui donne l'impression d'un éternel recommencement. Le Président Macky Sall promeut la rupture du mode de régulation, mais il épouse encore les vieilles logiques néolibérales comme l'illustre sa rencontre avec le groupe consultatif du Club de Paris le 24 février 2014 pour faire financer le PSE ou la visite de la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, le 31 janvier 2015⁹, à Dakar même, pour se faire légitimer ou encore les accords de coopérations lors de la visite d'État du Président français Emmanuel Macron du 1^{er} au 3 février 2018. Pour autant, le schisme des périodicités des documents de politiques de développement ne s'explique pas seulement par l'alignement aux agendas internationaux, mais aussi par la réalité du système politique sénégalais qui enjoint à des stratégies de conservation ambivalentes. Il y a ensuite une gouvernance qui n'est pas toujours sobre et vertueuse si l'on se réfère, ne serait-ce qu'aux rapports des Corps de contrôle de l'État qui ne cessent de relever des irrégularités sur la gestion des finances publiques.

Tout au moins, chaque régime fait des coalitions politiques un mode de fonctionnement pour le maintien au pouvoir. Les modulations des logiques d'acteurs (syndicats, patronat, marabouts, opposition, dignitaires etc.) ne laissent pas beaucoup de marge de manœuvre au politique. En définitive, le

⁹ Du haut de la tribune de l'Assemblée nationale du peuple sénégalais, Christine Lagarde fit appel dans son discours, dès l'entame de ses propos, au proverbe wolof selon lequel *Ku la njëkk ci néeg bi moolay wax ni ngay toogué* (« C'est à celui qui te précède dans une pièce de te dire comment t'asseoir »). Son souhait était d'examiner l'avenir du Sénégal sous l'angle de ce proverbe « plein de sagesse », dit-elle, et en s'appuyant « sur le trésor de connaissances du FMI ».

comportement des professionnels politiques aux intérêts différentiels envers la *res publica* entraîne une incertitude de mise en œuvre effective des politiques publiques malgré la réalité inaltérable de l'*implémentation*. Ainsi, le clientélisme politique a toujours cours et il existe également des relais institutionnalisés pour garantir la légitimité de toute action de l'État. À ces facteurs explicatifs, s'ajoute le conditionnement monétaire dans l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA). Pour accélérer le développement national, le Président Macky Sall a créé un ensemble d'institutions financières au service de l'initiative privée et entrepreneuriale telles que le Fonds souverain d'investissements stratégiques (FONSIS), le Fonds de garantie des investissements prioritaires (FONGIP) et la Banque Nationale de développement économique (BNDE). Au-delà des supputations sur l'opérationnalité et l'accessibilité de ces fonds, il est utile de s'assurer de leur bon fonctionnement pour les résultats escomptés. Car, bien souvent, le financement des projets d'entrepreneuriat répond à des logiques de clientélisme politique. Si le rapport n'est pas directement établi, le choix des projets financés suit la cartographie militante de la majorité présidentielle.

2. Par le temps, « *cui bono* ? »¹⁰

2.1. Bornage, conflit des temps et imposition du temps politique

Les peuples ne se reconnaissent pas toujours dans le bornage du temps politique si bien que leurs temporalités sociales, définies par Mercure (1995, p. 13) comme « ... la réalité des temps vécus par les groupes, c'est-à-dire la multiplicité des conduites temporelles et des représentations du temps liées à la diversité des situations sociales et des modes d'activités dans le temps », se construisent au rythme de leurs expériences du vécu. Les différentes strates de temps sont difficilement repérables dans le réel. Il faut alors observer les pratiques sociales pour se rendre compte de leurs manifestations dans une imbrication totalisante plutôt qu'un éparpillement. Toutefois, le temps politiquement construit se dote du pouvoir de déterminer les termes des échanges sociaux en contenant les orientations. C'est à penser que la vie sociale est organisée par la grande institution que représente l'État.

Le temps politique devient de ce fait comme cadre organisateur de la vie sociale. Il synchronise les différents temps qu'il peut y avoir, n'a pas de différenciations et impose, en plus, des repères temporels particuliers à travers la planification ou la prévision et à partir de l'évènementiel. Si l'État se fait l'apanage du temps économique, il rejoint la société dans la multiplicité des temps sociaux. Aussi, il ne domine pas totalement le temps économique du fait de la contribution

¹⁰ Expression inspirée de Strange (1976), spécialiste de l'économie politique internationale, qui signifie « à qui cela profite ».

décisive de l'économie *dite* informelle. Envers tout, le temps politique est un lieu de conversion des différents temps, mais encore plus ouvert au temps mondial qu'au temps social. Cet état de fait est visible dans la détermination de la politique économique nationale. De ce fait, l'appropriation par les populations de ce que le politique scintille pose évidemment problème, car elles peuvent ne pas se retrouver dans le bornage. Le temps vécu diffère d'un temps imposé à vivre. Néanmoins, il y a une porosité des temps.

A cause du temps mondial, il semble que certains pays en Afrique subsaharienne peinent à contrôler les mouvements de leurs sociétés à travers leurs multiples espaces de socialisation, de représentations et de production. Aujourd'hui la révolution numérique matérialise cette tendance. La place que ces pays occupent dans l'échiquier mondial leur a été assignée plutôt que choisie par eux-mêmes. Avec ce temps, la régulation par le marché prend le pas sur leurs actions historiques. Il faut se rendre à l'évidence que les forces sociopolitiques, comme le mouvement altermondialiste, ne parviennent pas à créer des disjonctions pour briser ce qu'ils qualifient souvent de chaînes de servitude pour le compte de la globalisation. Il va de soi que la réalité de la mondialisation est soutenue par des institutions transnationales fortement régulatrices et contraignantes. L'illustration des temporalités est tenue par le global qui produit et se reproduit au plan local. On assiste ainsi à une déterritorialisation des espaces du monde notamment ceux du Sud. On peut supposer que l'expérience coloniale a préfiguré à l'habitude d'un temps social dépendant du temps mondial. D'ailleurs, on peut penser ici directement à la notion de « temps colonial » employé par Onana (2007) dans ses nombreuses références à Balandier (1951). La mondialisation habitue, sans doute, à l'intériorisation du temps mondial. Vu sous cet angle, tous les pays semblent se connecter au temps mondial par un processus naturel qui s'achève, justement, dans la mondialisation, mais s'y épuisent de manière différente suivant leurs historicités.

À travers les expériences de développement conduites sous l'égide des IFI, le temps politique ne jouit que d'une autonomie relative pour se consacrer aux véritables enjeux du temps social. Ainsi, le « mégatemps » de la « mégasociété » dicte sa loi par le truchement du temps politique. Du côté du régime politique en place, la (ré)actualisation du développement à travers l'élaboration de nouveaux documents de politiques de développement pose un problème de positionnement par rapport au régime d'historicité. Le modelage du temps mondial a tendance à phagocyter tout autre temps par l'inscription d'un programme de développement absorbant les dynamiques sociales. L'imposition d'une économie *formelle* orthonormée au libéralisme en est un exemple comme la constitution d'un agenda international sur des problématiques particulières tel

le changement climatique et le genre. En conséquence, le temps politique est à l'assaut du temps social, tout comme le temps mondial contraint le temps politique. De ce point de vue, on infère qu'à l'interne comme à l'externe, l'histoire des politiques de développement n'a été et n'est qu'une politique de domination.

Pour son maintien au pouvoir, le temps politique utilise des stratégies qui vont souvent à l'encontre des intérêts du temps social. Le temps économique, qui est nécessairement plus long pour atteindre ses objectifs, s'émancipe du politique dans ses dimensions conjoncturelle, conflictuelle et concurrentielle, tout en étant hâté et contraint par ce temps politique. Autrement dit, le temps politique, pour sa légitimité et son maintien au pouvoir, exige des résultats immédiats dont s'émancipe le temps économique qui nécessite plus de durée et n'a que faire des exigences ou de l'urgence du politique. Il en est de même vis-à-vis du temps social. Aussi, c'est un fait que le temps politique, qui astreint le temps social, est, à son tour, contraint par le temps mondial. Quel que soit le modelage politique de l'État et le maillage idéologique à l'échelle-monde, le temps social, comme on peut s'y attendre, suit son cours « normal » avec son lot de permanences et de mutations propre au système social auquel il se rattache.

L'idée est que les dynamiques sociales d'en bas ne s'accordent pas toujours harmonieusement à la logique d'en haut, même si les possibilités existent. Tout cela est lié en partie au fait que les régimes politiques ne matérialisent pas les ruptures qu'ils annoncent, mais énoncent encore le système hérité du passé immédiat (la logique du prédécesseur) et lointain (l'histoire du pays). La situation est ambiguë. En effet, le temps social se signale avec les demandes sociales, en plus des promesses politiques. En principe, il ne devrait pas y avoir de discordance entre temps social et temps politique puisque la politique tire sa légitimité de la société qui est l'émanation de tout un pays qui le délègue pour se voir, en retour, s'accomplir à travers l'intérêt général. En tout état de cause, pour produire des objectifs de développement, les ordres de temps social, économique et politique, par essence distincts les uns des autres, sont appelés à s'imbriquer ou s'interconnecter, dans une relative synergie. C'est pourquoi, il est difficile de voir prospérer un pays sans cette souveraineté temporelle.

2.2. La discordance des temps, élément latent dans l'explication du « sous-développement »

Après tous les faits décrits ou analysés, on peut s'apercevoir que la conception souvent biaisée de l'historicité des sociétés africaines¹¹ mérite que l'on revienne sur l'explication du *sous-développement* des pays d'Afrique subsaharienne. De ce point de vue, nous mentionnons quatre tares qui nous semblent décisives, au-delà de cette explication, pour évaluer les prometteuses projections faites sur le continent africain ces derniers temps (Jacquemot, 2016). Non seulement le temps à venir est frappé d'incertitudes, mais encore les tares dont il est question sont si ancrées qu'elles remettent en cause les projets de développement. Elles sont liées, d'une manière ou d'une autre, à la question du temps.

En clair, la première des tares repérées consiste à vouloir expliquer le *sous-développement* de pays de l'Afrique subsaharienne à partir de la période des indépendances, généralement datée en 1960, alors que l'inscription dans le temps mondial date de cinq siècles plus tôt au moins. S'en tenir à cette date mythique, c'est faire porter le chapeau de l'échec uniquement aux premiers dirigeants africains. Même si la responsabilité des premiers dirigeants est non négligeable, avec par exemple l'usage de l'autoritarisme pour justifier le projet du développement, le système est bien plus ancien et porte donc les relents de la colonisation.

La deuxième tare consiste à vouloir expliquer les échecs des politiques économiques venues du dehors par l'inadéquation de la structure économique interne et l'absence dans la dynamique du commerce international alors que, l'une des causes majeures provient de l'extraversion des modèles, les conditionnalités économiques, l'utilisation instrumentale des pays pour le projet capitaliste planétaire et la marginalisation de l'économie réelle des populations. Cette tare a la particularité de voir une confrontation de différents temps qui ne profite pas aux sociétés.

La troisième tare concerne la dérive économiciste des programmes de développement en Afrique, alors que le développement est un processus global, multi-niveaux et surtout qualitatif. Le fait d'ignorer cette réalité a conduit à l'appréciation chiffrée des niveaux de vie qui ne révèle en rien l'état du bien-être. Les promoteurs du « développement humain » buttent encore face à la dure réalité du système international. Il ne peut en être autrement d'autant plus qu'il

¹¹ Voir Onana (2007) sur sa critique des analyses de Bayart sur le présupposé implicite et les conséquences induites dans un « paradigme » constitué par la sociologie (africaniste) historique du politique, notamment (p. 294-296) : « politique par le bas », « politique du ventre » et « transitions à la démocratie » y passent.

n'existe pas encore une définition consensuelle du développement en raison des perceptions fort différenciées d'un espace à l'autre.

La quatrième tare relevée est due à l'empressement vers le développement, l'obsession à la croissance et le souci de la bonne image auprès des IFI. L'idée de rattrapage a toujours droit de cité et se manifeste d'ailleurs avec le concept d'émergence qui correspond à l'étape du décollage ou *take-off* chez Rostow (1963). Dès lors, il est opportun d'intégrer dans l'analyse la variable temps. Le capital temporel des sociétés devient de ce fait une source de convoitise et le siège de la domination si tant le temps est inconditionnel pour toute activité sociale. Vu sous cet angle, le problème en Afrique demeure entier du fait de l'altération des historicités à cause de la discordance des temps..

Ces quatre tares qui permettent de mieux saisir les éléments explicatifs du *sous-développement* montrent en réalité comment la discordance des temps est latente dans l'explication. L'étude de cas du Sénégal vient montrer le problème de concordance des temps. On peut constater que les différents temps mondial et national d'une part, et, les temps politique et social d'autre part, sont dans une relation de pouvoir à chaque niveau et produisent des effets sur l'activité de développement. Si l'on peut reconnaître une rationalité aux temps mondial et politique dans les finalités qu'ils se fixent, il n'en est pas de même pour le temps social qui suit son rythme en cohérence avec la culture des peuples. Cependant, quelque rationnel que puisse être le temps social, il est difficilement saisissable du fait de la complexité des échanges sociaux, mais aussi du caractère hybride de la culture même.

Au vrai, chaque temps porte en lui-même son cours et ses logiques qui s'entrecroisent et se compénètrent pour créer des phénomènes de convergence. La discordance des temps est latente dans les explications malgré la permanence de l'idée de temps dans les politiques de développement. Pour la plupart des éléments d'explication comme la dépendance et la colonisation, l'establishment interdirait de penser comme tel. Par conséquent, une pensée officielle du développement existe et subsiste. La recherche sur le développement en Afrique subsaharienne est de ce fait embrigadée. Tout compte fait, les expériences passées resurgissent sur le présent continu avec l'entrée en force de la Chine, de l'Inde et même du Maroc.

L'intérêt de décrire ces tares est d'abord d'éviter des biais dans l'analyse du *sous-développement* de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Bien souvent, ces derniers sont qualifiés de « pauvres » sans que l'idée d'une analyse

des contours de l'appauvrissement ne paraisse. Peut-on ainsi dire que leur pauvreté a été provoquée du dehors et non produite du dedans ? De toute façon, l'idée de traînard demeure¹² sur le jugement porté à l'endroit des pays d'Afrique subsaharienne au détriment d'une pensée profonde qui s'ancre et qui s'enquiert des historicités sur la longue durée. La quatrième révolution industrielle, avec son lot d'intelligence artificielle, creuse ainsi des inégalités de développement numérique qui viennent entretenir cette vieille idée. Il existe, en fin de compte, l'impression de reproduction d'une histoire vécue ailleurs, tellement la fascination et le mirage ont gagné les imaginaires politiques et les représentations sociales.

Conclusion

La trajectoire des politiques de développement en Afrique résulte de la confluence entre les contextes international et national. En constatant que la politique économique-monnaire est modelée à l'aune du système postcolonial et international et que l'auto-institution n'est pas de fait, la capacité de développement de l'État du Sénégal est déterminée du dehors. L'État est certes dépendant et sous régime d'aide, mais les dirigeants sont rationnels en cherchant des rentes pour la classe politique, l'administration et le peuple à travers une diplomatie économique. Cependant, la stratégie d'extraversion est une situation de nature à remettre en cause le régime d'historicité du pays. Elle conduit irrémédiablement à la discordance des temps. Elle est également à inscrire dans la déconnexion des temporalités sociales devant s'accomplir dans l'harmonie des temps politique et économique. L'absence d'une vision stratégique ou de projets de société entraîne un défaut de prospective. Les conséquences sociales qui en découlent sont le plus souvent des mouvements de contestation de jeunes et des protestations de la société civile visant à satisfaire les demandes sociales, ou à revendiquer la consolidation des acquis démocratiques.

L'histoire du développement n'est qu'une politique de domination. Car, il est établi que la période coloniale a une conséquence sur le développement économique africain qui reproduit une Afrique postcoloniale (Heilbrunn, 2009). Après les OMD, la dépendance de l'Afrique subsaharienne au temps mondial est renouvelée à travers les ODD, une échelle de temps tentaculaire, une standardisation des préoccupations planétaires et un moulage des imaginaires des sociétés humaines. « Les OMD s'inscrivaient déjà dans la reconfiguration des modes d'action publique de la cité néolibérale. En étendant au niveau

¹² Comme la confusion entre « retard » et « différence » et la distinction entre « tradition » et « modernité ».

mondial les concepts de cette Nouvelle gestion publique (NGP), les ODD font un pas de plus dans la mise en place de la gouvernamentalité néolibérale » (Egil, 2015, p. 102). Au sein des Nations Unies, on veille à ce que chaque pays soit libre d'articuler les dix-sept ODD aux politiques publiques nationales en dégagant ses propres indicateurs. Mais l'enjeu du réchauffement climatique concentre les attentions. Cette perspective ne milite pas en faveur de l'Afrique qui risque encore de prendre du temps à faire une tâche-monde pendant que les grandes puissances occidentales et asiatiques s'attellent à leurs véritables préoccupations (Sarr, 2019).

In fine, il est opportun de se rapporter ici aux analyses de Sue (1995) sur l'ordre social qui « décide » du renouvellement du temps à chaque fois qu'il connaît une rupture. Mais l'idée d'un « temps dominant » — employé dans le sens du temps au niveau mondial qui est pivot, directeur et structurant — qui régule et dérégule à travers les grandes institutions internationales offre peu de marge de manœuvre aux sociétés subsahariennes. Lalèyê (1998) distingue le temps subjectif (qui est un vécu personnel de l'être), le temps collectif ou social (qui est une production sociale et que le groupe se représente à travers le langage) et un mégatemps (sur lequel semble être projeté le destin de l'humanité). De là, on est porté à penser que les sociétés africaines sont dépossédées de leur expression temporelle. On peut s'interroger sur la conscience que les acteurs institutionnels et sociaux ont de cet enjeu. Dès lors, il est difficile de cautionner que les États africains s'adonnent à des « stratégies d'extraversion » exclusivement — notamment sur la question du temps —, c'est plutôt l'hégémonie du système international sur leur possibilité de liberté et de choix à conduire leurs propres politiques. Le temps est, pour ainsi dire, plus que jamais une condition de développement. Si tel est le cas, alors restituer le temps aux sociétés n'est-elle pas la première des options de développement ? Aussi, se retrouver à travers des consensus forts n'est-il pas un moyen de gouvernance dans la concorde et l'implication de tous pour un projet de société consenti ? « [...] car une nation ne peut se perpétuer solidement que par une chaîne continue de générations se léguant successivement et progressivement le flambeau du destin collectif et le patrimoine spirituel qui en est le fondement » comme le déclarait Abdou Diouf, alors Premier ministre, dans son énoncé de politique générale, le 10 mars 1970 à l'Assemblée nationale du Sénégal.

Partout, l'action publique est appelée à l'accélération, du fait des réalités du champ politique en termes de satisfaction des engagements pris par les élus et les représentants des peuples pour un court terme et des demandes sociales des citoyens sans cesse renouvelées. Cette contribution se ferme donc sur ce

questionnement : à l'heure où il est difficile voire impossible aux économies de se passer du capital privé international, quelle marge de manœuvre nationale reste-t-il pour un pays comme le Sénégal, longtemps colonisé et mis sous ajustement structurel, en plus du fait que sa souveraineté en tant que telle semblerait n'être pleine sur bien des parties malgré la consécration constitutionnelle depuis 1960 ? Ce questionnement semble nous maintenir dans deux problématiques classiques : les analyses de l'État en Afrique dans la science politique africaniste (ou de l'africanisme politique) et finalement, de plus en plus, la formulation des politiques publiques en Afrique ; la validité de la théorie de la dépendance malgré les détractations d'une pensée qualifiée (souvent à tort ?) de réfractaire, nationaliste ou victimisante.

Cette contribution, nous l'espérons, informe des « problèmes d'une sociologie de l'historicité » chère à Rocher (2002 [1968]), à cause de la délicatesse du changement social, aspect fondamental des sociétés et dans la sociologie. Par conséquent, l'historicité des sociétés, difficilement saisissable à travers le fonctionnalisme, devrait être élucidée désormais à partir et autour du systémisme. Dans un tel cadre, non seulement la variable temps s'imposerait, mais, il faudrait également assumer la reliance entre sociologie « statique » et sociologie « dynamique », malgré la préférence accordée dans certains travaux à la disjonction dans la démarche positiviste et la méfiance vis-à-vis de l'ordre officiel. Une telle perspective, voire un tel parti pris épistémologique, ne saurait prendre forme et croître efficacement qu'à la faveur de la pensée complexe. La vision des choses, est autant capitale que la réalité elle-même observée et étudiée. C'est un moyen également de poser une réflexion sur la prospective dans ces espaces politiques, affectés de corrosion à cause de l'extraversion des modèles et de la dépendance structurelle.

Bibliographie

BALANDIER, Georges (1951), « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 11, p. 44-79.

BAYART, Jean François (1999), « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, Vol. 5, p. 97-120.

BAYART, Jean François, Mbembe ACHILLE et Toulabor COMI (2008), *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala.

BEN HAMMOUDA, Hakim, et Moustapha KASSE (Dir.), (2002), *Repenser Bretton Woods. Réponses africaines*, Paris/Dakar, Karthala/CODESRIA.

CHOQUET, Cathérine, Olivier DOLLFUS, Etienne LE ROY et Michel VERNIERES (Dir.), (1993), *Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala.

CLING, Jean-Pierre, Mireille RAZAFINDRAKOTO et Français ROUBAUD (2011), « La Banque mondiale, entre transformations et résilience », *Critique Internationale*, n° 53, 23 p.

DIME, Mamadou, et Boubacar BA (2016), « L'émergence en lieu et place du développement au Sénégal : changement cosmétique, nouvelle mode institutionnelle ou (r)évolution paradigmatique ? », *Revue des mutations en Afrique*, Vol. 1, n° 2, 1-21 p.

DIOF, Momar Coumba, et Mamadou DIOUF (1990), *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala.

DIOF, Momar Coumba (Dir.), (2002a), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala.

DIOF, Momar Coumba (Dir.), (2013a), *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade. Le Sopi à l'épreuve*, Paris, Karthala.

DIOF, Momar Coumba (Dir.), (2013b), *Sénégal (2000-2012). Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale*, Paris, Karthala.

DIOUF, Makhtar (2002), *L'endettement puis l'ajustement. L'Afrique des institutions Bretton-Woods*, Paris, L'Harmattan.

DIOUF, Abdou (1970), *Déclaration de politique générale, République du Sénégal*, [En ligne], URL : <https://www.dri.gouv.sn/la-d%C3%A9claration-de-politique-g%C3%A9n%C3%A9rale-du-premier-ministre-m-abdou-diouf>, consulté le 4 mai 2021.

DURUFLE, Gilles (1988), *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*, Paris, Karthala.

DURUFLE, Gilles (1994), *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ? Douze ans d'ajustement structurel au Sénégal*, Paris, Karthala.

ENGUÉLÉGUÉLÉ, Maurice (2009), « Théories et approches du développement en Afrique : entre renouveau et crise ? », in : Mamoudou GAZIBO et C. THIRIOT (Dir.), *La Politique en Afrique. États des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, p. 229-254.

GURVITCH, Georges (1961), *La Multiplicité des temps sociaux*, Paris, Centre de documentation universitaire.

HARTOG, François (2003), *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil.

HEILBRUNN, John R. (2009), « L'Afrique et l'économie politique internationale », in : Mamoudou GAZIBO et Céline THIRIOT (dir.), *La Politique en Afrique. États des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, p. 255-287.

HIBOU, Béatrice (1998), « Banque Mondiale : les méfaits du catéchisme économique. L'exemple de l'Afrique subsaharienne », *Politique Africaine*, n° 71, p. 58-74.

JACQUEMOT, Pierre (2016), *L'Afrique des possibles : les défis de l'émergence*, Paris, Karthala.

KASSE, Moustapha (1990), *Sénégal : crise économique et ajustement structurel*, Dakar, Éditions Nouvelles du Sud.

KOSELLECK, Reinhart (1990 [1979]), *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Editions de l'EHESS.

LAÏDI, Zaki (1996), « Le temps mondial. Enchaînements, disjonctions et médiations », *Les Cahiers du CERI*, n° 14, 36 p.

LALEYE, Issiaka Prosper (1998), « Du temps comme dimension au temps comme condition de développement », in : Souleymane Bachir DIAGNE et Heinz KIMMERLE (Dir.), *Temps et développement dans la pensée de l'Afrique subsaharienne, études de philosophie interculturelle*, Amsterdam/Atlanta, GA/Éditions Rodopi, p. 251-265.

LOUM, Mamadou Lamine (2001), *Le Sénégal au 1^{er} avril 2000*, Dakar, EXCAF Éditions.

MERCURE, Daniel (1995), *Les temporalités sociales*, Paris, L'Harmattan.

NUBUKPO, Kako Kossivi (2011), *L'improvisation économique en Afrique de l'Ouest. Du coton au franc CFA*, Paris, Karthala.

ONANA, Janvier (2007), « L'explication politique africaniste et l'histoire : à propos de "l'historicité" des sociétés africaines », *Information sur les Sciences Sociales*, Vol. 46, n° 2, p. 273–303.

PIVETEAU, Alain, et Eric ROUGIER (2010), « Émergence, l'économie du développement interpellée », *Revue de la régulation* [En ligne], 7 | 1^{er} semestre / Spring, URL : <http://regulation.revues.org/7734>, consulté le 10 février 2020.

ROCHER, Guy (2002 [1968]), *Introduction à la sociologie. 3. Le changement social*, Paris, Editions HMH Ltée / Seuil.

ROSTOW, Walt (1963), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil.

SALL, Alioune, et Baba TOP (2016), *Étude de la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE) : enjeux et perspectives*, Rapport provisoire, Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 6 mars, 28 p.

SARR, Serigne Momar (2019), « Le changement climatique dans les relations internationales. Un nouvel âge du développement ? », *Liens Nouvelle Série*, Vol. 1, n° 28, p. 154-164.

SENGHOR, Léopold Sédar (1974), *Pour une relecture africaine de Marx et d'Engels*, Dakar-Abidjan, Les Nouvelles éditions africaines.

SSTIGLITZ, Joseph (2002), *La grande désillusion*, Paris, Fayard.

STRANGE, Susan (1976), « The Study of Transnational Relations », *International Affairs*, Vol. 52, n° 3, p. 333-345.

SUE, Roger (1995), *Temps et ordre social - Sociologie des temps sociaux*, Paris, PUF.

WEAVER, Kent R. (1986), « The politics of blame avoidance », *Journal of public policy*, Vol. 6, n° 4, p. 371-398.

Biographie de l'auteur

Serigne Momar Sarr est sociologue et politiste, Enseignant-Chercheur à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) au Sénégal. Ses axes de recherche concernent l'environnement, les politiques de développement,

l'administration publique, les jeunes et l'épistémologie des sciences sociales.

Il s'investit beaucoup dans le service à la communauté, notamment à travers la formation en techniques de débat aux styles universitaire et parlementaire et l'accompagnement des organisations communautaires de femmes et de jeunes. Enfin, il est co-fondateur du laboratoire associatif *La fabrique des Sciences* dont l'objectif principal est la vulgarisation scientifique.